

Réaliser sa pré-admission est <u>obligatoire</u> pour tout type de séjour Ce dossier est à remettre au standard de la clinique dernier délai **1 semaine avant la date d'entrée** (sauf urgence).

## Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- ☐ Photocopie de votre pièce d'identité (recto/verso) ou passeport ou titre de séjour ou livret de famille en cours de validité et à jour
  - Obligatoire pour entrer dans un établissement de soin, pour la sécurité de vos soins.
- ☐ Attestation de vos droits de votre régime obligatoire (CPAM, MSA, etc...) actualisés disponible sur le site AMELI (CPAM) ou renseignements complétés en deuxième page.
  - O Si nous n'avons pas ces informations votre dossier sera facturé entièrement à votre charge.
- ☐ Photocopie lisible de votre carte d'assurance complémentaire ou mutuelle (recto/verso) en cours de validité à la date du séjour.
  - O Si nous n'avons pas cette pièce justificative, la part mutuelle vous sera facturée.

Lorsque vous avez complété le dossier de pré-admission, vous avez plusieurs possibilités pour le retourner. Une fois cette étape réalisée, il n'est pas nécessaire d'appeler la clinique, s'il manque des pièces à votre dossier nous vous recontacterons.

1111	Au standard de la clinique			
<b>@</b>	Par mail : admissions@clinique-du-pre.fr			
	Par courrier (attention à la date de votre séjour) : Clinique du Pré - Service des pré-admissions 13 avenue René Laennec - 72000 LE MANS			

Si vous avez bien fourni votre attestation de mutuelle lors de votre pré admission, la clinique se charge des démarches de prise en charge auprès de celle-ci.

Vous devez présenter le jour de votre admission (entrée à la clinique) votre **PIECE D'IDENTITE** valide

Assurer une identité exacte est le PREMIER ACTE DE SOIN d'une prise en charge de qualité pour votre sécurité

Clinique du Pré DOC-ADM-42 Version 06 Mis à jour le 12/02/2024 Page **1** sur **7** 



Clinique du Pré DOC-ADM-42 Version 06 Mis à jour le 12/02/2024 Page **2** sur **7** 



# Document à compléter obligatoirement Sans ces informations votre admission dans notre établissement sera annulée

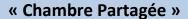
Renseignement concernant l'admission :				
Admission prévue le :/ Nom du praticien :				
Renseignement concernant la personne hospitalisée :				
Nom d'usage ou nom de famille :				
Prénom : Sexe : F   Date de naissance :/				
Adresse :				
Code postal : Ville : Pays :				
Téléphone portable :/				
Adresse mail :@				
Nom du médecin traitant :				
Personne à prévenir :				
Nom-prénom : Lien de parenté :				
Renseignement concernant le régime obligatoire du patient et la complémentaire ou mutuelle :				
Régime obligatoire (CPAM, MSA, etc):				
<ul> <li>Fournir votre attestation de droits actualisés disponible sur AMELI</li> <li>Sinon remplir les informations ci-dessous :         <ul> <li>Nom de votre régime obligatoire ( CPAM, MSA etc):</li> </ul> </li> </ul>				
Adresse complète de celle-ci :				
<ul> <li>Votre numéro d'immatriculation sécurité sociale :</li> <li></li></ul>				
Si nous n'avons pas ces informations votre dossier sera facturé entièrement à votre charge.				
Assurance complémentaire ou mutuelle :				
Fournir la photocopie de votre carte mutuelle Si nous n'avons pas cette pièce justificative la part mutuelle vous sera facturée.				
Votre intervention est-elle en rapport avec :  Accident de travail   Maladia professionnelle   ALD (Maladia longue durée)				
Accident de travail   Maladie professionnelle   ALD (Maladie longue durée)   Invalidité   Sans rapport				
Si oui, merci de nous fournir une attestation				
Accident de Travail ou Maladie professionnelle ou ALD ou Invalidité				

Clinique du Pré DOC-ADM-42 Version 06 Mis à jour le 12/02/2024 Page **3** sur **7** 

# CLINIQUE du PRÉ

# Dossier de pré-admission en hospitalisation

# Nos prestations hôtelières



Chambre double Option à la carte en supplément



#### « Chambre Individuelle »

Chambre Individuelle non garantie Option à la carte en supplément

90 € / J

(Nous ne disposons pas de douche dans toutes nos chambres)

### « Chambre Individuelle Garantie »

Chambre Individuelle Garantie

100 € / J

(Nous ne disposons

pas de douche dans toutes nos chambres)

### « Chambre Individuelle Garantie Plus »

Chambre individuelle Garantie options inclus



115 € / J









pas de douche dans toutes nos chambres)

### Détails des prestations et options

Chambre partagée

sans frais supplémentaire



Chambre individuelle

Facturée à la journée



Demande de prise en charge réalisé par la clinique



Petit déjeuner amélioré

5€

+ 1 bouteille d'eau

Téléphone

2,50 € / Jour

(Les communications à l'étranger sur fixe et mobile sont facturées en sus)

WIFI

2,50 € / jour



Télévision

5 € / jour



Kit de bienvenue

12 € Le kit

\*(Set dentaire, set de rasage, 1 gant de toilette, 1 serviette de bain, 1 serviette de toilettes, un tapis de bain, Shampoing douche 2 en 1)



Pass Parking 24H

5 € Le Pass

### Choix de prestations accompagnant (à demander au moment de l'admission)

Repas accompagnant classique

10€

Pack accompagnant

40 €

Petit déjeuner accompagnant

5€



Nuit accompagnant

30€

Des coffres sont disponibles dans nos chambres seules accessibles avec une pièce de 50cts.

Clinique du Pré DOC-ADM-42 Version 06 Mis à jour le 12/02/2024 Page 4 sur 7



## Votre choix de chambre pour votre séjour :

Chambre	Tarif	Choix
Partagée	-	
Chambre Individuelle	90 € / Jour	
Chambre Individuelle Garantie	100 € / Jour	
Chambre Individuelle Garantie Plus	115 € / Jour	

## Vos choix de suppléments pour votre séjour :

Chambre	Tarif	Choix
Télévision	5€/Jour	
Téléphone	2,50 € / Jour	
WIFI	2, 50 € / Jour	
Kit de bienvenue	12 € / Le kit	
Petit déjeuner amélioré + bouteille d'eau	5€/Jour	
Pass Parking	5 € / Le pass	

Je m'engage à régler, à la fin de mon hospitalisation, les frais non pris en charge par ma caisse d'assurance maladie ou par ma mutuelle et je déclare avoir été informé(e) des bases de tarification concernant les honoraires, les frais de séjour, les forfaits d'établissement, ainsi que des suppléments facultatifs.

Fait au,	
Le	Signature du patient ou de son représentant légal

Pour information les droits ALD, CMU, CMUC, INVALIDITE ne couvrent pas les prestations hôtelières, mais uniquement les prestations de soins.

Clinique du Pré DOC-ADM-42 Version 06 Mis à jour le 12/02/2024 Page **5** sur **7** 



### Directives anticipées : Art. 1111-11/12 CSP: Toute personne majeure peut rédiger des directives anticipées pour le cas où elle serait un jour hors d'état d'exprimer sa volonté. Avez-vous rédigé des directives anticipées ? OUI 🗆 NON (Vous trouverez toutes les informations relatives aux directives anticipées dans le livret d'accueil de l'établissement et disponible sur le site internet de la Clinique du Pré). Si oui, pensez à en remettre une copie à l'infirmier(e) qui les conservera dans votre dossier. Confidentialité: Souhaitez-vous que votre présence au sein de la clinique reste confidentielle (seules les personnes mentionnées sur une liste fournie par vos soins pourront vous contacter)? □ NON **Autorisations:** Je soussigné(e), ......,

Signature:

certaines mutuelles.

#### **Engagement:**

Je suis informé(e) que des prélèvements biologiques complémentaires, nécessaires au bon déroulement de mes soins, pourront éventuellement être effectués. Ils peuvent faire l'objet d'un reste à charge, remboursé par

J'ai bien été informé(e) et je déclare m'engager à payer, le jour de ma sortie, l'ensemble des frais (forfaits médicaux, frais de séjour, actes de biologie hors nomenclature, suppléments éventuels) non pris en charge par ma mutuelle ou par la sécurité sociale.

Je suis en situation de Handicap:

Date: Signature:

	Moteur	Visuel	Maladies invalidantes	Mental	Auditif	Psychique	Autisme	
Avez-vous besoin que du matériel soit mis en place à votre arrivée (matelas à air, sonnette adaptée, etc) : ☐ non ☐ oui : lequel :								
Souhaitez-vous être appelé par notre référent handicap ? □ oui □ non								
Souhaitez-vous nous apporter des informations complémentaires sur la prise en charge de votre handicap?								

Si vous avez besoin d'aide n'hésitez à nous contacter.



# Informations et autorisations obligatoires pour tout patient hospitalisé <u>A rapporter à l'infirmière le jour de votre entrée</u>

### Patient mineur: à retourner 48h avant l'intervention au plus tard

# 

### Autorisation d'opérer pour les mineurs :

Je ne suis pas concerné(e Je suis concerné(e) par ce			
	signature des deux parents est un justificatif est nécessaire. opie du livret de famille.	indispensable. Si l'un	des parents ne dispose plus d
Nous soussignés, (nom, pr	énom, lien de parenté)		
Donnons l'autorisation d'	opérer : (nom, prénom)		
Date :	<u>Signatu</u>	re parent 1 :	Signature parent 2:

ATTENTION : Si l'établissement ne dispose pas de cette autorisation d'opérée. L'intervention pourra être annulée.

 Clinique du Pré
 DOC-ADM-42
 Version 06
 Mis à jour le 12/02/2024
 Page 7 sur 7